

Le bureau de police a été inauguré

L'inauguration du bureau de police de Briare s'est déroulée vendredi matin en présence du sous-préfet Paul Laville, du sénateur Jean-Pierre Sueur, des représentants de la gendarmerie, des pompiers et de nombreux élus.

Le maire, Pierre-François Bouguet, s'est déclaré fier de cette réalisation, fierté motivée par l'accomplissement d'une promesse électorale car « dans le contexte actuel, où les communes subissent les baisses drastiques des dotations de fonctionnement, cette réalisation ressemble à une gageure ».

Son coût ? 93.888 €

Il a rappelé que la police municipale est avant tout un service à la population. « Elle va lutter contre les petites incivilités, c'était une forte demande des habitants. »

Depuis l'arrivée d'Olivier Brun, brigadier, et de Jonathan Stevan, gardien de



CÉRÉMONIE. De gauche à droite : le maire Pierre-François Bouguet, le sous-préfet Paul Laville, le sénateur Jean-Pierre Sueur et le conseiller départemental Michel Lechauve.

police, 150 interventions multiples ont été enregistrées. Tous deux travaillent en collaboration avec les services de la gendarmerie et la brigade motorisée.

La réalisation de ce bureau a été effectuée sous

la houlette de l'architecte Alain-Philippe Chollet et confiée à des artisans de la région (entreprises Asseline, Gaillard, Delgado, Bercier). Elle a été suivie par Daniel Guérin, adjoint, chargé des travaux.

Son coût s'élève à 93.888 €. ■

➔ Pratique. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 15 à midi et de 13 h 30 à 17 h 15 ; le samedi, de 9 heures à midi. Renseignements au 02.38.38.02.08. En dehors de ces horaires et en cas d'urgence, composer le 17.